

Vœux aux forces vives du Var
Discours de M. Simon BABRE, Préfet du Var
Toulon – Lundi 12 janvier 2026

Mesdames et Messieurs les parlementaires,
Monsieur le Président du conseil départemental,
Monsieur le Vice-Président du conseil régional,
Madame le Maire de Toulon,
Mesdames et Messieurs les Maires,
Monsieur le Président du conseil d'administration du SDIS,
Mesdames et Messieurs les Élus,
Monsieur le Préfet maritime,
Monsieur le Président du tribunal administratif,
Madame la Présidente du tribunal judiciaire de Toulon,
Madame la Présidente du tribunal judiciaire de Draguignan,
Monsieur le Procureur de la République de Toulon,
Monsieur le Procureur de la République de Draguignan,
Mesdames et Messieurs les sous-préfets,
Messieurs les officiers généraux commandant les Écoles militaires basées dans le département,
Mesdames et Messieurs les directeurs des services déconcentrés de l'État,
Monsieur le Directeur interdépartemental de la police nationale,
Mon Colonel, commandant le groupement de gendarmerie départementale,
Monsieur le Contrôleur général, directeur du service départemental d'incendie et de secours,
Mon Colonel, délégué militaire départemental,

Messieurs les officiers commandant les forces et unités basées dans le département,
Monsieur le Président de l'Université,
Monsieur le Président de la chambre de commerce et d'industrie,
Monsieur le Président de la chambre d'agriculture,
Monsieur le Président de la chambre des métiers et de l'artisanat,
Monsieur le Directeur du centre hospitalier intercommunal Toulon-La Seyne,
Monsieur le Directeur de la caisse d'allocations familiales du Var,
Madame et Messieurs les représentants des cultes,
Mesdames et Messieurs,

Je suis très heureux de vous accueillir ce soir, nombreux, ici, dans les salons de la préfecture du Var, pour mes premiers vœux adressés aux forces vives du département, un peu plus de 7 mois après y avoir pris mes fonctions.

Derrière moi s'étend Toulon. Une ville qui a su tirer parti de sa rade, qu'elle n'a cessé de moderniser, d'adapter, d'ouvrir au monde.

Jules Michelet écrivait qu'il n'existait aucune rade « si belle, si fièrement dessinée ». Cette beauté n'est pas seulement géographique : elle est le reflet d'une ambition au service de la Nation.

Et c'est cette ambition, qui s'étend bien entendu à tout le Var, que je souhaite partager avec vous ce soir.

L'année qui s'est achevée n'a pas manqué de défis. Elle a été marquée par des tensions, des épreuves parfois. Mais elle a aussi été jalonnée d'actions concrètes, de coopérations efficaces, de décisions prises et de réussites au service de nos concitoyens.

À ce titre, la cérémonie des vœux est pour moi un moment particulier. Elle est à la fois un temps de regard lucide sur l'année écoulée et surtout un temps de projection.

J'entends être un préfet d'action, car je crois que nos concitoyens ont besoin de résultats. Je crois également nécessaire d'inscrire nos politiques dans le temps long. Action rapide et projection dans l'avenir me semblent en effet deux façons efficaces et complémentaires de préparer l'avenir.

Pour l'année 2026, je forme pour vous et pour le Var un triple vœu :

- un vœu de résilience ;
- un vœu de prospérité et de solidarité ;
- un vœu d'ambition et de modernité.

*
* *

1/ Je forme tout d'abord un vœu de résilience face aux risques naturels. Nous devons changer de dimension tant les impacts sont amplifiés par la multiplication des événements météorologiques extrêmes. Il s'agit de faire de la prévention des risques une force naturelle ancrée dans nos pratiques individuelles et collectives.

1/ Le Var dispose d'une culture ancienne de gestion des risques.

Mais cette culture est aujourd'hui mise à l'épreuve par l'accélération des phénomènes climatiques violents.

Pour la seule année 2025, notre département a connu près d'une centaine d'épisodes de vigilance jaune et neuf épisodes de vigilance orange.

Au total, le Var a passé près d'un tiers de l'année sous vigilance déclenchée par Météo France.

Contrairement à ce que certains peuvent en dire, ces données ne sont pas que théoriques. Les inondations du mois de mai ont coûté la vie à 3 personnes. Le Var demeure le département métropolitain le plus concerné par l'érosion du littoral, tandis que le stress hydrique touche chaque année davantage de communes et plus seulement celles du Haut-Var.

Face à cette évolution rapide, la prévention doit être accentuée et plus largement partagée.

Elle repose d'abord sur l'action de proximité. Les maires et les équipes communales en constituent le pilier, et je tiens à saluer votre engagement.

Les plans communaux de sauvegarde traduisent cette responsabilité au plus près des habitants.

Ils sont aujourd'hui déployés dans 137 communes du Var, ce qui témoigne d'un investissement réel des maires et des équipes municipales. Je forme le vœu que nous puissions parachever cette couverture, afin que chacune des 153 communes du département dispose d'un outil opérationnel et adapté aux risques auxquels elle est exposée. Mes équipes se tiennent à la disposition des maires pour les accompagner.

2/ L'État investit massivement dans la prévention des inondations, structurée autour d'une stratégie à laquelle les communes et les intercommunalités contribuent pleinement.

Cinq programmes d'actions de prévention des inondations sont ainsi aujourd'hui déployés dans le Var. Ils représentent 244 millions d'euros d'investissements, dont 104 millions financés par l'État.

Derrière ces chiffres, et grâce à l'engagement exceptionnel des collectivités maîtres d'ouvrage, nos concitoyens voient aboutir d'importantes réalisations. Cela a par exemple été le cas du barrage de l'Aspé à Saint-Raphaël, porté par Estérel Côte d'Azur Agglomération, ou du nouveau pont sur la Nartuby, à Trans-en-Provence, que j'ai eu l'honneur d'inaugurer en juin et en août derniers.

D'autres chantiers sont en cours, et aboutiront en 2026.

Je souhaite ici insister, car nos concitoyens n'en sont pas forcément conscients : pour leur sécurité, nous sommes en

train de modifier fondamentalement la façon dont s'écoulent nos fleuves méditerranéens après avoir observé leurs effets parfois dévastateurs et analysé ce qu'il convenait de corriger.

Mais, sans attendre la réalisation de l'ensemble des actions des PAPI, l'accélération du changement climatique nous oblige à réfléchir dès maintenant aux chantiers de demain.

En ce sens, je tiens à saluer l'entrée en vigueur, en ce début d'année, du programme d'études préalables de l'Argens et des côtiers de l'Estérel. Porté par le syndicat mixte de l'Argens dont je salue le président, il permettra de définir de nouvelles actions. Je pense notamment à la basse vallée de l'Argens, souvent exposée aux conséquences des intempéries.

Néanmoins, les projets portés par les PAPI ne permettront pas de protéger tout le territoire. Parfois, les phénomènes sont d'une telle ampleur et d'une telle violence que nous n'avons d'autres moyens que de déplacer les habitations. C'est en ce sens que j'ai tenu à accélérer la décision relative aux 44 maisons du lotissement des Floralies, à Fréjus, et que nous nous orientons vers l'acquisition d'habitations de l'immeuble Cavald'Or à Cavalière, au Lavandou.

J'insiste sur cette situation à Cavalière : les permis de construire ont été délivrés en parfaite régularité et l'amont du site n'a fait l'objet d'aucune artificialisation. Le bassin versant du ruisseau ne s'étend que sur 1 800 mètres entre la ligne de crête et le lotissement. Pourtant, la crue du 20 mai s'est produite à la suite de précipitations exceptionnelles de 255 mm en seulement trois heures, alors même que la probabilité d'un tel phénomène était estimée à « une chance sur 250 », soit une durée de retour de 250 ans, bien plus longue que la crue centennale.

C'est à ces risques d'une ampleur nouvelle que notre département est désormais confronté. Il nous revient d'adapter nos politiques publiques à cette nouvelle donne, en responsabilité.

3/ Il en va de même des feux de forêts qui appellent la mobilisation la plus large possible.

Avec plus de 180 départs de feu pour le seul été 2025, le Var reste particulièrement exposé.

Je veux à cet instant rendre hommage aux sapeurs-pompiers, professionnels et volontaires, dont l'engagement exemplaire a permis de limiter les surfaces brûlées par ces 180 départs de feu. Au-delà des feux de forêts, les sapeurs-pompiers sont intervenus de très nombreuses fois en 2025, pour l'essentiel pour des situations sanitaires : ils sont intervenus près de 123 000 fois et ont traité près de 490 000 appels. Merci à eux, merci à Monsieur le Président du conseil d'administration du SDIS et merci à Monsieur le Contrôleur général Éric Grohin.

Cette lutte contre les feux repose aussi sur un travail collectif, associant la DDTM, l'Office national des forêts, l'Office français de la biodiversité, le conseil départemental, la chambre d'agriculture, les communes, les CCFF et l'ensemble des partenaires concernés.

Je les remercie pour leur mobilisation constante. Les 6 plans de prévention des incendies de forêt que compte notre département en sont une illustration.

La prévention des feux de forêt implique, enfin, chaque citoyen. Dans cette logique de responsabilité partagée, après plusieurs mois de concertation dont je remercie les parties prenantes, j'ai signé en octobre dernier un nouvel arrêté relatif aux obligations légales de débroussaillage. Il revient désormais à chaque propriétaire concerné de réaliser le débroussaillage approprié. Le travail de pédagogie sur ces nouvelles règles applicables est en cours, et je remercie la DDTM et l'ONF pour leur engagement.

Là aussi, il nous faudra aller plus loin. Nous allons travailler, en 2026, pour mieux faire le lien entre OLD et valorisation de la ressource bois, afin d'intéresser les propriétaires à la mise en œuvre de ces obligations. Il y a en effet matière à réconcilier obligation réglementaire, enjeux énergétiques et croissance économique dans une logique gagnant-gagnant entre tous les acteurs : c'est l'un de mes objectifs pour 2026.

4/ L'adaptation des moyens opérationnels de l'État pour faire face à l'intensification des crises est également un pilier de la stratégie de prévention dont je souhaite la mise en œuvre.

C'est pourquoi les services de l'État poursuivent également leur propre transformation.

Le lancement ici à la préfecture il y a quelques jours des travaux du futur centre opérationnel départemental, pour un montant de 1,3 million d'euros, dotera en 2027 le Var d'un outil de gestion de crise moderne, capable de répondre à des situations plus fréquentes et plus complexes. Je tiens à remercier le ministère de l'Intérieur et l'ensemble des agents engagés dans ce projet essentiel pour la sécurité des Varois.

5/ Au-delà de la sécurité des Varois, prévenir les risques et notamment les feux de forêt, est aussi un enjeu de préservation de notre patrimoine naturel. La biodiversité varoise est exceptionnelle : 50 % des espèces de l'hexagone sont présentes dans le département. Nous avons donc collectivement une responsabilité particulière.

C'est la raison pour laquelle notre mobilisation collective pour la création d'aires protégées se poursuivra en 2026. Après les parcs naturels régionaux du Verdon et de la Sainte-Baume, le projet de parc naturel régional des Maures, de l'Estérel et du Tanneron, initiative portée par le conseil régional dans une zone de vulnérabilité encore marquée par l'incendie de Gonfaron en 2021 ou par les feux à répétition dans l'Estérel, franchira d'importantes étapes en 2026. Nous veillerons à ce que ce cadre soit protecteur, sans nuire aux acteurs économiques et notamment aux agriculteurs qui y sont installés.

C'est aussi au titre de cette nécessaire protection que les projets de classement de la Sainte-Baume, du Gros Cerveau et du Massif de l'Estérel franchiront en 2026 des étapes décisives, de même que la labellisation comme « Grand site de France » des Gorges du Verdon.

Côté biodiversité marine, l'action des équipes du Parc national de Port-Cros est également déterminante, et je tiens à saluer leur action à travers sa directrice Sophie-Dorothee Duron qui œuvre à la conciliation des enjeux de biodiversité et de développement, notamment touristique.

Sur les enjeux de protection, notre doctrine se veut pragmatique : c'est en entretenant nos espaces

méditerranéens si fragiles et si riches que nous les préserverons. C'est la raison pour laquelle nous affirmons que le travail des agriculteurs contribue à prévenir les feux de forêt et donc à protéger la biodiversité ; que l'exploitation forestière, l'entretien des pistes DFCI et les coupes durables sont absolument indispensables, pour la bonne santé et la pérennité de la forêt varoise.

Vous le voyez, nous avons beaucoup à faire en matière de prévention des risques naturels, thématique qui impose que nous soyons unis, cohérents et innovants. Un beau programme en perspective pour 2026 !

2/ Le deuxième vœu que je forme est un vœu de prospérité et de solidarité, pour faire du Var un département sûr et attractif.

1/ Pour cela, garantir l'ordre et la sécurité de nos concitoyens, en tout temps et en tout lieu, doit être la boussole de notre action.

Cette mission repose avant tout sur l'engagement quotidien des forces de l'ordre, policiers et gendarmes, appuyés par les polices municipales, qui assurent, avec professionnalisme, la protection des personnes et des biens sur l'ensemble du département. Je tiens à saluer leur action, toujours plus essentielle, au service de la tranquillité et de la sécurité des Varoises et des Varois.

Et les résultats sont là. En 2025, les atteintes aux biens enregistrent une baisse légère de 0,4 % tandis que le nombre

de cambriolages diminue de 8 %, après une année 2024 qui avait été très bonne.

Par leur présence sur le terrain, y compris dans des situations difficiles, policiers et gendarmes ont par ailleurs permis de contenir les phénomènes violents. Merci à eux, merci au directeur interdépartemental de la police nationale, le contrôleur général Jérôme Martin, et au commandant du groupement départemental de la gendarmerie nationale, le colonel Grégory Goumain.

Je veux que le travail des policiers et des gendarmes soit reconnu. Les infractions qu'ils relèvent doivent être suivies d'effet, sur le plan judiciaire, sous l'autorité des parquets, mais aussi sur le plan administratif, avec les mesures que prennent les services de l'État, sous mon autorité.

C'est ainsi qu'en 2025, sur la base des dispositions de la loi du 26 janvier 2024 pour contrôler l'immigration et améliorer l'intégration, la préfecture a dégradé, retiré ou refusé des titres de séjour pour 250 étrangers en situation régulière sur notre territoire mais auteurs d'infractions. Tout écart au devoir d'exemplarité, au respect dû aux règles et valeurs de la République, donnant lieu au relevé d'infractions par les policiers et les gendarmes, doit trouver une traduction administrative immédiate.

Sur le trafic, j'ai souhaité que la réponse de l'État soit claire et ferme : aucun territoire ne doit devenir un angle mort de la République.

L'année 2025 a marqué un tournant avec l'adoption de la loi visant à sortir la France du narcotrafic du 13 juin 2025, qui renforce de manière significative l'arsenal juridique afin d'harcéler les trafiquants.

Sous mon autorité, cette mobilisation s'est traduite par 40 interdictions de paraître prononcées, 13 demandes d'expulsion adressées aux bailleurs et la fermeture de 4 commerces servant de base arrière à des activités liées au narcotrafic. Zones urbaines comme communes rurales sont concernées.

Ces mesures administratives s'inscrivent dans une action globale qui mobilise l'ensemble des services de l'État : forces de sécurité, services de renseignement, inspection du travail, services fiscaux. Elles reposent surtout sur une coopération étroite avec l'autorité judiciaire dont je me félicite. Je souhaite à ce titre remercier Messieurs les procureurs de Toulon et de Draguignan pour la qualité du travail conduit en commun.

Notre objectif est clair : faire en sorte que le crime ne paie plus et que la République affirme sa place partout. C'est dans cette même logique que je me suis engagé dans la lutte contre la fraude, qui constitue une trahison de notre modèle républicain.

C'est dans cette logique que je me félicite de la signature de la convention entre les forces de l'ordre, la CAF du Var et les parquets de Toulon et Draguignan permettant le signalement des revenus illégaux dans le calcul des droits sociaux, afin de le rectifier et ainsi d'ordonner des recouvrements d'indus et des sanctions.

C'est dans cette logique de lutte systématique contre la fraude que j'ai ordonné la fermeture de 62 établissements en 2025, grâce aux constats de la douane, de la DDPP, de l'inspection du travail et du service départemental de la jeunesse et des sports. À chaque fois, je communique sur ces mesures, car il est important que les fraudeurs soient cités comme contre-exemples et que les consommateurs soient informés.

Cette action s'inscrit dans un continuum visant à prévenir les phénomènes de délinquance et à reconquérir durablement le cadre de vie. Je veux à ce titre remercier les bailleurs sociaux pour la qualité de notre collaboration.

Les bailleurs le savent : je suis très attentif aux défauts d'entretien et aux délais de réparation excessifs. Je ne me prive pas de leur rappeler leur devoir lorsque c'est nécessaire.

Enfin, et de la même façon, les services de l'État sont particulièrement fermes en matière de lutte contre l'immigration clandestine. En 2025, 315 étrangers en situation irrégulière ont été éloignés, soit une hausse de 9 % par rapport à l'année précédente.

2/ La sécurité des Varoises et des Varois, c'est aussi la sécurité du patrimoine naturel, son respect, sa préservation et donc le respect des règles d'urbanisme.

À la suite de mes prédécesseurs, j'ai déjà eu l'occasion de le dire, mais je tiens à le rappeler ce soir : la cabanisation constitue un fléau majeur. Elle dégrade nos paysages, fragilise

les équilibres fonciers et amplifie les risques naturels, en particulier le risque incendie.

Ici aussi, l'arsenal juridique dont nous disposons collectivement a été enrichi par la loi de simplification du droit de l'urbanisme, adoptée le 26 novembre dernier. Indépendamment des poursuites pénales, les maires ou les présidents d'intercommunalités, et le préfet par substitution, peuvent désormais ordonner le paiement d'une amende pouvant atteindre 30 000 euros, ou mettre en demeure l'auteur de l'infraction de procéder à une remise en état ou à une régularisation.

Il s'agit d'une véritable rupture, dont je souhaite que nous nous emparions collectivement pour amplifier une mobilisation déjà largement engagée. Je sais l'engagement de Messieurs les présidents de l'association des maires du Var et de l'association des maires ruraux, ainsi que de plusieurs maires sur le sujet.

Au-delà de la police administrative, plusieurs mesures viennent répondre à une autre attente des élus comme des acteurs économiques et des Varois : la simplification des procédures d'urbanisme souvent complexes, freinant la capacité à entreprendre : la généralisation de la participation du public par voie électronique, le permis d'aménager multi-sites ou encore la réduction à un mois du délai de recours gracieux sans effet suspensif contribueront à libérer les volontés d'entreprendre, et je sais qu'elles existent dans notre département !

Nous le devons aux chefs d'entreprise à qui nous devons donner toutes les clés pour qu'ils contribuent au développement du territoire, à la création d'emplois et de richesses. Les indicateurs économiques du 3^e trimestre 2025 sont d'ailleurs très encourageants.

3/ Enfin, nous devons faire vivre la République sociale en renforçant l'accès aux services publics et en soutenant les plus vulnérables.

L'égalité d'accès aux services publics est un pilier de la promesse républicaine. Le département compte aujourd'hui 31 France Services, bientôt renforcés par l'ouverture d'une nouvelle structure à La Valette-du-Var, au cœur d'une zone d'activité économique, avec des horaires élargis et adaptés aux salariés et aux chefs d'entreprise. En intégrant les antennes, ce sont désormais 48 espaces qui maillent le territoire.

Autre pilier essentiel de la promesse républicaine : l'accès aux soins. Je tiens à remercier tous les soignants pour leur rôle, avec une pensée particulière pour les personnels hospitaliers particulièrement sollicités et qui ont connu des chocs importants ces derniers temps ; je pense notamment à ceux du service des urgences de Hyères.

Notre département souffre des nombreux départs à la retraite de médecins généralistes, alors que les effets de la libéralisation du numerus clausus ne se feront sentir que dans

plusieurs années. Plusieurs actions volontaristes sont en cours, et je remercie l'agence régionale de santé (ARS) pour son investissement. Près de cinquante médecins généralistes se sont ainsi portés volontaires pour accueillir, dès novembre 2026, des docteurs juniors de quatrième année. Je forme le vœu que nous sachions collectivement créer les conditions d'un accueil attractif, afin de favoriser leur installation durable dans le Var.

Souhaité par le Premier ministre, le dispositif France Santé connaît également un démarrage prometteur. Dans le Var, 18 structures ont été labellisées. Fondée sur des critères exigeants (ouverture cinq jours sur sept a minima, présence d'un infirmier en plus des généralistes, absence de dépassements d'honoraires, participation active au service d'accès aux soins) cette reconnaissance affirme une priorité simple : renforcer la proximité et garantir à chacun un accès effectif à une offre de soins de qualité. Les structures labellisées bénéficieront d'une aide financière de l'État dès que la loi de finances aura pu être votée.

4/ L'accès à la culture est également une condition de la réalisation de la promesse républicaine. En donnant accès à la création artistique sous toutes ses formes, au beau, la culture participe de la cohésion sociale de notre territoire.

Je remercie à ce titre tous les acteurs culturels présents ce soir, tous ceux qui permettent de rapprocher l'art de ceux qui en sont le plus éloignés. Ils sont des passeurs, des intermédiaires, de notre histoire, comme de nos valeurs humanistes et républicaines.

Je n'oublie pas les acteurs du sport, puissant facteur d'intégration et de cohésion sociale. Il n'y avait qu'à observer la joie au stade Mayol hier après-midi pour en être convaincu.

3/ Enfin, je forme pour notre département un vœu d'ambition et de modernité alors qu'il accueille et va accueillir des projets importants, parmi les plus dimensionnant du pays.

Le Var est attractif. Démographiquement, nous sommes le 10^e département le plus dynamique, avec une croissance de 0,9 % l'an passé, à rebours d'une majeure partie du territoire national.

C'est le fruit de notre climat et de notre action collective. C'est aussi une opportunité pour l'ambition que nous portons.

1/ Dans le Var, l'État s'engage dans d'importants projets, signe de sa destinée nationale.

L'un des symboles les plus forts de cette ambition partagée est le porte-avions de nouvelle génération. Outil de notre supériorité opérationnelle, il renforcera l'ancrage de Toulon, du Var et des 31 000 personnels du ministère des Armées qu'il accueille au cœur de la souveraineté nationale. Ainsi que l'a rappelé le Président de la République, « à l'heure des prédateurs, nous devons être forts pour être craints ».

Je tiens à saluer ici les militaires présents dans le département, qui adaptent leur préparation opérationnelle comme leurs équipements aux bouleversements géopolitiques en cours. Nous sommes très fiers de les avoir parmi nous et les services de l'État s'engagent pour accompagner leurs projets et assurer leur sécurité.

Je tiens à remercier l'Amiral Christophe Lucas, ainsi que le général commandant les écoles de Draguignan, le colonel délégué militaire départemental et les colonels commandant les régiments présents dans le département pour la qualité de notre coopération.

L'arrivée du nouveau porte-avions ne sera pas neutre pour notre territoire.

D'ici 2038, dans le cadre du grand chantier, et plus globalement dans le cadre de l'accroissement de l'effort de Défense, ce sont des transformations profondes qu'il nous faudra anticiper et accompagner : un choc d'offre en matière de démographie scolaire, de formation, de mobilités, de compétences, mais aussi de sous-traitance industrielle.

Ce travail d'anticipation sera conduit en lien étroit avec la préfecture maritime et les élus, les acteurs économiques, les responsables institutionnels que vous êtes auront un rôle déterminant à jouer pour faire de cette échéance une opportunité durable de développement pour le Var.

Et comme le regard vers l'avenir est le premier temps de l'action, nous travaillons à structurer les réseaux d'acteurs économiques qui sont au cœur de ces filières. Dans les prochaines semaines, je réunirai l'ensemble des représentants économiques de la filière maritime pour identifier les actions de développement prioritaires et l'accompagnement qui peut être celui de l'État.

Ce projet illustre la complémentarité entre l'identité militaire du département et le développement économique. Dans le réseau de ce qu'on appelle désormais la « base industrielle et technologique de défense, la BITD », 617 fournisseurs et 85

sous-traitants de l'armement sont dans le Var, représentant 6 000 emplois.

Le démarrage prochain du chantier de la nouvelle usine de drones navals de Naval Group à La Londe-les-Maures sera l'illustration de l'ambition du Var en 2026.

Garantir la disponibilité des compétences sur le territoire est à ce titre indispensable : le rôle de l'université de Toulon et du Var, véritable université duale, est central et je salue l'action de son Président. Notre engagement pour l'installation d'une nouvelle école d'ingénieurs à Toulon, parrainée par l'École des Mines, s'inscrit dans la même dynamique.

Je salue aussi la création d'une société portuaire pour penser, organiser et financer le développement du port de commerce de Toulon et remercie les présidents de la CCI, du conseil régional et du conseil départemental pour l'ambition et l'esprit de responsabilité dont ils font preuve.

Dans un département à la fois urbain et profondément rural, la question des mobilités est centrale. Elle conditionne l'accès à l'emploi et aux soins, aux services et aux équipements. Elle permet d'éviter l'enclavement, de maintenir le lien entre les communes et de prévenir le repli sur soi.

L'engagement de l'État est particulièrement fort. Je pense notamment à la Ligne Nouvelle Provence – Côte d'Azur, LNPCA, qui figure parmi les projets les plus structurants du pays, voire du continent. Je signale à ce titre que la Commission européenne investit au total 53 millions d'euros au bénéfice des projets LNPCA, sur un total de 668 millions d'euros d'investissement pour les phases 1 et 2. Ils traduisent notre volonté de renforcer l'attractivité du territoire, tout en répondant à un enjeu essentiel de solidarité.

L'élargissement de l'A57 à l'entrée de Toulon, avec sa voie réservée aux transports en commun ; le développement des lignes de covoiturage, comme celle reliant Cuers à Toulon, financée à 50 % par l'État via le Fonds vert ; le pôle d'échange multimodal de Hyères représentant un financement de 24 millions d'euros, ou enfin le BHNS de l'agglomération toulonnaise représentant 334 millions d'euros d'investissement au total, dont 40 millions apportés par l'État, illustrent la volonté de tenir compte de toutes les mobilités et d'agir pour leur complémentarité.

Le soutien financier de l'État aux mobilités passe également par la reconnaissance du travail des collectivités sur les mobilités. J'en veux pour preuve la fraction de la taxe sur l'exploitation d'infrastructures de transport de longue distance qui vient d'être réattribuée à plusieurs d'entre elles. Pour le conseil départemental et les 12 intercommunalités du département, cela représente près d'un million d'euros.

Vous le voyez, le Var ne manque pas de projets.

2/ Cette ambition est notamment permise par l'engagement de l'État, notamment son engagement financier, qui soutient les grands projets structurants comme les initiatives locales innovantes.

Dans le Var, l'État investit, et fortement.

En 2025, 177 millions d'euros ont été versés par l'État aux acteurs publics du département, dont 68 millions d'euros directement consacrés à l'investissement.

C'est un montant exceptionnel.

Sur les financements à la main de la seule préfecture (DSIL, DETR, DSID, Fonds vert et FNADT), plus de 31 millions d'euros ont été versés en 2025, soit une augmentation de 33 % par rapport à 2024.

Le Fonds vert en est l'illustration emblématique. À lui seul, il représente dans le Var plus de 10 millions de financements en 2025, dont près de 90 % exclusivement dédiés à de l'investissement.

Ces montants sont trop peu valorisés et souvent masqués par les polémiques et les discours réducteurs sur un supposé désengagement de l'État. Pour que nos concitoyens puissent en prendre la mesure, la préfecture met en œuvre sur son site internet une solution qui leur permettra de connaître les montants investis par l'État sur le territoire de leur choix, qu'il soit communal, intercommunal ou départemental.

C'est un enjeu de transparence, mais aussi un enjeu démocratique.

3/ L'un des usages les plus structurants du Fonds vert concerne la transformation et la valorisation de notre agriculture, à travers la structuration d'une filière alimentaire locale au cœur de notre souveraineté et de notre cohésion.

Les rencontres territoriales organisées en 2025 à Saint-Maximin et à Brignoles ont démontré la force de la mobilisation collective en faveur d'une alimentation locale, durable et solidaire.

Avec le conseil départemental et la chambre d'agriculture, nous avons fait un choix clair : celui de la souveraineté alimentaire. C'est avec cette boussole que l'État finance une étude visant à définir un modèle économique permettant de

rapprocher les producteurs locaux de la restauration scolaire et d'aller vers une plus grande diversification de la production agricole.

C'est au nom de cette volonté que la première rencontre entre intendants, chefs de cantine et chambre d'agriculture aura lieu vendredi au collège de Roquebrune-sur-Argens. Il y en aura 5 autres.

Dès que la loi de finances pour 2026 aura pu être votée, nos agriculteurs pourront porter des projets en ce sens et bénéficier d'aides spécifiques. 30 millions d'euros viendront en effet compléter les plans structurels « agriculture méditerranéenne » et « protéines ». Le fonds hydraulique sera quant à lui triplé, à 60 millions d'euros.

Notre engagement pour la filière agricole vise aussi à mieux les outiller contre les espèces invasives destructrices pour les exploitations.

C'est ainsi que la préfecture organisera dans les prochaines semaines un comité de pilotage départemental dédié à la lutte contre ces espèces envahissantes.

Il s'agit d'une organisation qui n'a pas de précédent dans notre pays pour traiter l'une des conséquences du dérèglement climatique qu'il nous faut juguler au plus tôt pour protéger nos agriculteurs et leurs productions. Je remercie l'OFB pour le rôle de chef de file qu'il a accepté d'assurer.

4/ Enfin, la prospérité de notre département dépend aussi de sa capacité à accueillir. Le développement du logement, et en particulier celui du logement social, restent indispensables au logement décent et à l'accueil de nouvelles familles.

Ici aussi, l'État est sur le pont. En 2025, ce sont 2 212 logements sociaux qui ont été agréés dans le Var, soit le chiffre le plus important depuis 2018, le meilleur chiffre depuis 7 ans.

Face à la pression foncière, j'invite les maires à soutenir la dynamique vertueuse de construction et de réhabilitation, rendue possible par le renforcement très significatif des aides de l'État. Le montant des aides versées par l'État au titre de la politique du logement ont atteint cette année le chiffre record de 5,7 millions d'euros.

Je veux enfin rappeler une réalité trop souvent méconnue : le logement social bénéficie avant tout aux habitants des communes où ils sont construits.

65 % des attributions concernent des ménages de la commune, et 83 % ceux de la même intercommunalité. Le logement social est ainsi un outil de justice sociale, mais aussi un puissant facteur de vitalité locale. Les représentants du monde économique présents ce soir ne me contrediront pas.

*
* *

Mesdames, Messieurs,

Voilà donc les trois vœux que je forme pour notre département en 2026.

- Un vœu de résilience, face aux risques naturels qui nous obligent à redoubler notre mobilisation ;

- Un vœu de prospérité et de solidarité, pour protéger nos concitoyens et renforcer la cohésion du territoire ;
- Un vœu d'ambition et de modernité, pour préparer l'avenir du Var et contribuer pleinement aux priorités et à la souveraineté de la Nation.

Toutefois, l'État n'agit jamais seul. Il agit avec vous, les forces vives du département. Il agit, avant tout, avec les maires auxquels je souhaite rendre hommage aujourd'hui.

Votre engagement est exigeant et il est noble.

Mais il est aussi difficile. L'adoption définitive avec la loi du 22 décembre 2025 d'un statut de l'élu local, prenant en compte une meilleure indemnisation de vos fonctions, leur reconnaissance dans le régime de retraite, ainsi que le renforcement de votre sécurité face aux violences inacceptables dont vous êtes trop souvent l'objet, constitue à cet égard une avancée essentielle.

J'ai une pensée particulière pour les maires qui ont fait le choix de ne pas se représenter et qui tournent aujourd'hui une page de leur engagement public. Merci pour nos échanges, pour les projets menés ensemble, pour la qualité de notre coopération, et pour l'exemple que vous laissez.

Dans les mois à venir, la préfecture et l'ensemble des services de l'État seront pleinement mobilisés pour garantir la bonne organisation et la sincérité des scrutins à venir, dans le respect

[Seul le prononcé fait foi]

des principes démocratiques auxquels nous sommes collectivement attachés.

Mesdames et Messieurs, au nom de l'équipe préfectorale et de l'ensemble des services de l'État dans le Var qui chaque jour travaillent main dans la main, je vous souhaite, ainsi qu'à vos familles, à vos proches et à vos équipes, une très bonne et heureuse année 2026. Je vous remercie.